

ALLÈGRE Victor

31

ALLÈGRE, Victor
Prof. histoire de lycées d'Albi et
Toulouse

Toulouse, 6 janvier 1966

Monsieur le Professeur et cher collègue,

J'ai été fort touché des éloges que vous m'adressez pour ma modeste "carte commentée des Vieilles Eglises du Pays Gascon". N'ayant pas du tirage à part (cent exemplaires) qui est déjà pratiquement épuisée car le "Sud-Ouest" en en publiant un important compte-rendu a commis l'imprudence d'y donner mon adresse ce qui m'a valu une avalanche de demandes que j'ai satisfaites dans la mesure du possible et (malgré les offres de paiement) gratuitement.

Car ce tirage à part est en somme dû à l'amabilité du Comité des Sociétés Savantes Pyrénéennes Gascognes (réuni à Toulouse en 1965) qui l'a publié cette année dans le volume de ses "actes". C'est ce Comité qui est propriétaire du texte et de la carte : les personnes qui désirent désormais une "carte commentée" devront acheter le volume des "Actes" de ce Comité et adresser à M. Lagrange acquiescé en chef : M. Lagrange, 11 Boulevard de la République, 31000 Toulouse. Prix 25 F. franco

Fédération des Sociétés
Savantes Gascognes
Languedoc-Pyrénées
4 rue Albert
Lautouramy Toulouse
CCP 747-63

Voilà pourquoi il ne m'est pas possible d'en autoriser la reproduction dans "La Revue" "Jura Hermin" ou dans d'autres publications régionales (car j'ai vu simultanément d'autres demandes analogues et il me paraît de toute façon trop délicat de choisir l'un plutôt que l'autre.)

Enfin je vous signale que tous les biens que
je signale dans le Pays Basque font l'objet
de notices archéologiques pour le tome III
du Dictionnaire des Vieilles Eglises de France,
(éditions Robert Laffont) pour lequel qui paraîtra
cette année et pour lequel je suis sous
contrat. (Je suis l'auteur de toutes ces
notices à l'exception d'une douzaine, dont
celle de Bayonne, dues à M^r René Cugnot) -

Mais bien entendu il vous est
tout à fait loisible de publier dans "Gure Herria"
un compte-rendu de ^{"carte communale"} ~~mon travail~~ (sans carte
et sans mentionner mon adresse, mais celle des "Actes du
Comité".)

Encore une fois, excusez-moi.
Veuillez croire, Monsieur Le Président,
à toute ma sympathie et agréer
mes respectueuses salutations. *Calif*